

**Compte rendu du groupe de travail thématique sur le « jardin », réunion de concertation sur le réaménagement des Halles, 29 juin 2006**  
**Re transcription des moments importants de la séance dans l'attente du compte-rendu complet de la D.U.**

**Yves Contassot** préside la séance, et commence par rappeler les « règles du jeu » ; ceux qui veulent prendre la parole doivent s'inscrire, les prises de parole doivent être courtes, et chaque association a pour commencer une prise de parole prévue.

Il souligne que le projet des Halles n'est pas un projet d'architecture mais un projet d'aménagement urbain au centre de Paris, selon les critères annoncés par le Maire de Paris.

**David Mangin** prend la parole pour présenter le projet de l'équipe SEURA sur le futur jardin des Halles.

La parole est ensuite donnée aux associations présentes et qui souhaitent s'exprimer :

**Monsieur Darmanin**, représentant du **Conseil de Quartier des Halles**, explique que les membres de ce conseil trouvent « biscornu » de présenter le jardin avant le Carreau et le forum, et qu'ils estiment que les documents pour préparer cette séance de travail ne sont pas suffisants.

Il expose les questions que se posent les membres du conseil :

1. Pourquoi le jardin Lalanne est-il supprimé ?
2. En quoi consiste l'espace de jeux du dessin ?
3. Pourquoi mettre des terrasses dans le jardin ? Il y a assez de terrasses dans le quartier...
4. Pourquoi supprimer l'amphithéâtre ?
5. Y'a-t-il des nivellements dans le jardin ?
6. Quelle gestion des flux est envisagée ?
7. Quelle est la répartition des arbres et des bosquets ?
8. Quelle est la nature des revêtements du sol ?
9. Est-ce qu'un espace comme celui du jardin Lalanne est prévu pour les tout petits ?
10. Une question qui est aussi un vœu ; avez-vous pris en compte l'étude sur le jardin faite par Hervé Thomas du CNRS ?

Trois autres questions subsidiaires :

- Y aura-t-il de l'eau dans le jardin ? Sous quelle forme ?
- Quelle place pour les chiens dans le jardin ?
- L'entrée principale du Forum sera-t-elle toujours celle du jardin, ou bien y'aura-t-il d'autres entrées ?

**Elizabeth Bourguinat, Bachiques Bouzouks**

Je déplore vivement que dans les documents donnés il n'y ait pas d'argumentaires, c'est un descriptif incomplet, je vois pas comment on peut se concerter si on n'a pas les arguments, on ne peut pas préparer un contre argumentaire, ça ne donne pas prise à la concertation, il faut qu'on ait des documents écrits, pas seulement des images. Je voudrais bien qu'on nous explique pourquoi on fait les choses.

Donc j'aurais bien aimé avoir une réponse à la première question de Monsieur, à savoir pourquoi on supprime le jardin Lalanne, parce que ça me paraît... les raisons on les a pas trouvées dans les documents qui nous ont été donnés, donc en tant qu'acteurs de la concertation, on les a trouvées dans la presse, ce qui est assez désagréable parce que ce qui a été dit à la presse aurait pu nous être dit. Et ce qu'on a trouvé dans la presse n'est pas très convaincant, on a trouvé par exemple l'idée que le jardin était à un emplacement qui allait gêner parce qu'il se trouvait à l'endroit où il y aurait une sortie du RER de ce côté-là du jardin, vous avez dit que c'était pas vrai tout à l'heure, ça nous avait paru effectivement très peu convaincant parce qu'on ne décrète pas que les gens vont sortir plus d'un côté que d'un autre, manifestement les flux sont très importants du côté Lescot, et de toutes façons on

pourrait trouver de la place ailleurs que précisément le jardin Lalanne, par exemple côté conservatoire. A ce propos je ne comprends pas pourquoi on n'a pas l'étude sur les flux qui est une étude très importante, qui doit être finie à présent. Donc j'espère qu'on pourra l'obtenir sans délais.

Une autre raison c'est l'allée dessinée pour rejoindre la rue Monteurgueil votre thème de la ville passante et des enclaves insupportables dans le développement de la banlieue, qui oblige à de grands contournements, je trouve que l'application de cette théorie, s'il s'agit bien de l'application de cette théorie est un peu caricatural ici parce qu'il s'agit d'un quartier piéton, il s'agit de petites distances, et il s'agit d'équipements publics et pas d'enclaves privées. On supporte de contourner un jardin ou une mairie ; pourquoi ne supporterait-on pas de contourner un jardin d'enfants, on a calculé que ça représentait quelques dizaines de mètres pour contourner le jardin Lalanne si vous voulez maintenir cette allée diagonale.

Autre argument donné pour supprimer jardin ; la question de la sécurité ; mettre terrasse, cafés, lumières, et des jeux d'eau, des brumisateurs des choses comme ça, donc après la sécurité au karcher, la sécurité au brumisateur, moi je voudrais poser la question en quoi les fontaines et les terrasses font-elles reculer l'insécurité ?

Dernièrement il y a une association qui s'est créée sur la place des Innocents qui s'appelle « Sauvons les Halles » pour protester contre le fait que, d'après eux, ce qui est totalement faux, la place des Innocents seraient un coupe gorge et un supermarché de la drogue. Or il y a plein de cafés et une énorme terrasse sur cette place. Mais je pense que ce qui fait la sécurité ce n'est pas les cafés et les terrasses, c'est la police, qui fait que le quartier des Halles est un des quartiers les plus sûrs de la capitale, je pense que vous prenez une lourde responsabilité de colporter cette rumeur qui est vraiment une rumeur sur le fait que le quartier ne serait pas en sécurité, donc c'est un quartier qui est extrêmement sûr. Et la sécurité est assurée d'une part par la police, et d'autre part par la présence des gens et par la vie quotidienne. D'où le fait de laisser une grande place aux enfants qui doivent être eux-mêmes en sécurité, et ça ça y contribuera plus que les fontaines et les terrasses.

Donc toutes ces raisons que j'ai citées pour moi ne tiennent pas. Il se trouve que je connais bien le dossier, parce que M Mangin ne s'en rappelle peut-être pas mais on l'a beaucoup soutenu en première phase, apparemment c'est passé aux oubliettes... je connais bien ce dossier, moi je me rappelle quand vous m'avez expliqué pourquoi vous supprimiez le jardin Lalanne dans votre toute première proposition, je pense que c'était pas sur la concertation à ce moment là, mais je vais quand même la donner pour être sûre que ce n'est pas celle là. C'était tout simplement que M Mangin voulait un toit carré, pour que ce soit facilement repérable sur les plans etc., des questions architecturales. LA seule façon pour que le toit soit carré, compte tenu de la forme architecturale des bâtiments etc, c'était de le faire déborder avec des grands auvents d'une dizaine de mètres du côté Lescot et du côté du jardin, et c'est cet auvent qui entraînait la suppression du jardin et la création d'une terrasse au dessous.

Alors depuis des mois, et en dépit de remarques qui ont été faites à plusieurs reprises, l'équipe SEURA continue d'utiliser le terme de Carreau pour désigner le ou les futurs bâtiments du forum. Sachant que M Mangin tenait énormément à cette forme carrée, et que c'est lui qui tient le cahier des charges du concours, j'aurais une demande ; je voudrais que la Ville s'engage à ce que le cahier des charges ne contiennent en aucun cas l'obligation que le toit ait une forme carrée, ça voudrait dire que ça ne ferait pas partie des éléments de programme retenus par le conseil de Paris, ce caractère carré.

Si le toit n'est pas carré on n'est pas sûr de conserver le jardin des Halles parce qu'il y a peut-être des raisons de supprimer le jardin des Halles qui ne nous ont pas été données jusqu'ici, on va être heureux de les découvrir. Mais si le toit est carré, on est sûr qu'il disparaît parce que ce n'est pas compatible. Donc j'aimerais avoir une réponse de la Ville à ce sujet, savoir si la forme carrée est inscriptible au cahier des charges ou pas, et si ce n'est pas le cas, j'aimerais qu'on cesse d'appeler le ou les futurs bâtiments des Halles le Carreau, je ne vois pas pourquoi on utilise encore ce terme puisque M Mangin n'a pas reconnu la reconnaissance pour bâtir ce bâtiment.

**Laetitia Mougenot** Coordinatrice du comité de soutien et de promotion du jardin des Halles  
« j'ai vu une jolie petite diapositive qui a opportunément disparu, que M Mangin a fait disparaître mais à juste titre, puisqu'en fait vous ne nous en parlez pas du tout de ce qui se passe à cet endroit là.

Vous nous dites ; il va y avoir des jeux d'eau, moi je suis maman d'une petite fille, les jeux d'eau je les fuis comme la peste, sauf peut être en juin et en juillet, parce qu'il fait chaud, mais sinon pendant toute l'année ce sera un endroit qui sera pour nous à bannir, et les jeux de lumière ce sera très bien pour les touristes le soir mais nous on y sera pas, les enfants n'y seront pas. Donc vous supprimez un espace qui est quand même exceptionnel pour, excusez moi, pas grand-chose.

Dans le programme, vous avez fait référence au programme au début de votre exposé, et dans le programme il est bien prévu qu'il y a l'étude du jardin Lalanne qui vous est demandée. Donc j'aimerais bien savoir si vous avez fait cette étude, si vous avez réfléchi à comment vous pouviez essayer de conserver ce jardin Lalanne, nous avons pris votre plan, et nous avons regardé si nous pouvions laisser le jardin Lalanne, j'en ai fait quelques copies que je vais me permettre de faire passer, nous on voit très clairement que le jardin Lalanne ne vous gêne pas fondamentalement, et on est prêt à discuter avec vous des moyens pour éventuellement le raboter un peu par ci par là, si c'est votre soucis de faire passer absolument l'allée transversale qui ne va nulle part mais bon pourquoi pas.

Donc nous on a des propositions, on voudrait savoir si vous avez fait le travail qui vous a été demandé et si vous avez cherché des solutions, et si ce n'est pas le cas, on souhaite que dans le cadre de la concertation, comme c'est prévu par la charte, il y ait une étude alternative qui soit commandée par la ville, et qu'on réfléchisse vraiment à comment on peut conserver ce jardin.

Je voudrais juste pour terminer vous lire un petit message que j'ai reçu hier d'une jeune fille qui avait pris connaissance de la disparition du jardin Lalanne dans la presse, et qui m'a écrit « je m'appelle Clémence, j'ai 17 ans, ayant lu l'article de Metro et ayant été sur votre site, je souhaiterais adhérer à votre cause. J'ai en effet étant petite énormément été au jardin des éléphants qui m'a laissé des souvenirs incroyables et un sourire dès que je passe dans les Halles. Ce jardin permet l'éveil des enfants, la découverte, l'autonomie, et de donner libre cours à l'imagination. J'aimerais voir un jour mes propres enfants courir dedans. »

Monsieur Mangin vous avez déclaré à la presse passons à autre chose, moi je crois que le mérite d'un urbanisme et le mérite d'un politique c'est aussi de prendre le temps d'écouter ces demandes là qui sont importantes et qui font le cœur d'une ville, qui font la personnalité d'un endroit.

**Gilles Beauvais, Paris des Halles** – texte lu

L'arbre qui cache la forêt

Devinette : qu'y-a-t'il de commun entre les rêves, le jeu, la poésie, les secrets, l'aventure, les amoureux, les bains de soleil, les aspérités, les petits lacs, les recoins ombragés, les fontaines, etc...?

Réponse : ce n'est ni « sécurisant », ni rentable !

Or les nouveaux dessins du projet de jardin des Halles font apparaître une double volonté :

- celle de plier le jardin au « sentiment d'insécurité »
- celle de plier le jardin aux impératifs économiques d'Unibail.

Ces « dessins » ne nous renvoient qu'à un seul et véritable « dessein » : celui, déjà annoncé dans le Forum, d'une confiscation de l'espace public par des intérêts privés. Ce sont aujourd'hui :

- des terrasses de café devant un jardin d'une platitude désolante

- la suppression des espaces de rêve et de jeu dédiés aux tout petits
- la transformation du jardin lui-même en « accès » principal au Forum.
- le déplacement dérisoire de « la grosse tête », image de l'écoute du monde, du coeur de l'amphithéâtre aux portes du Centre Commercial... tout un symbole !

Bertrand Delanoë affirmait, le 15 décembre 2004 :

" Nous voulons redonner du sens à cet espace, un sens qu'on ne puisera que dans la vie et dans la beauté."

Mais aujourd'hui on sacrifie la poésie et le rêve sur l'autel des dérives sécuritaires : il faut "tout voir", partout, tout le temps. Voici venu le temps des miradors...

Et l'inquiétante invention toute Orwellienne de la « résille algorithme », en remisant le crayon du créateur au profit du mulot, reproduit à l'infini et jusqu'à l'abrutissement le même schéma géométrique.

Non, David Mangin n'a pas « trahi », comme ses supporters d'hier peuvent le clamer ! Il préfère toujours les lieux de « passage » aux lieux de « rencontre » et d'accueil. Son passant ou son voyageur doit être un "acheteur" en puissance. Non, il n'a pas "changé". Sa maquette du forum dévoilait déjà un jardin asservi au Carreau. Nous lui reconnaissons une forme insistante de cohérence et de continuité dans ce qu'on pourrait appeler un « nivellement » général.

Nous pensons qu'il est encore possible d'arrêter cette dérive.

Mais il faut pour cela que le politique dicte « enfin » un cap à l'architecte, un sens, une symbolique à l'ensemble du projet.

Une symbolique qui ne soit pas dicté par les seuls intérêts commerciaux du Forum. Un sens qui dise aussi qu'on ne peut pas dessiner son jardin avant d'avoir conçu sa maison... et qu'on ne peut pas concevoir sa maison sans connaître l'usage qu'on lui réserve.

Une symbolique qui nous redonne le goût du rêve, de la beauté et de la vie.

Un supplément d'âme...

### **André Laborde, GIE des commerçants du forum,**

J'interviens à propos des commerçants du forum, notre soucis est qu'est-ce qui va se passer pour les futurs bâtiments, je dis bien futurs bâtiments car moi aussi je trouve que le mot « Carreau » n'a aucune légitimité, et que le projet qui l'a amené est maintenant terminé, et qu'il va amener un nouveau concours, donc j'aimerais que officiellement on prenne maintenant l'habitude de dire « les « futurs bâtiments du Forum », car le Carreau donne une connotation restrictive.

Mis à part ça je suis tout à fait d'accord pour dire qu'il est très bizarre de construire son jardin avant sa maison, où se trouvent les entrées, les sorties, le parking, l'escalier, la cheminée, enfin tout ça c'est le bon sens. Et aujourd'hui évidemment, vous nous avez expliqué que tout ça était interactif, que ça pourrait évoluer, que votre mission était de nous tenir au courant. Malheureusement il y a des prérequis qui commencent à se dessiner, je reprends les interventions de M. Mangin, celle du 29 novembre, « pour les concours il y aura un certain nombre de prérequis, le jardin sera concerté, on va donner aux concurrents une maquette du jardin, et c'est par rapport à ce jardin là qu'ils vont réagir. » Et bien c'est inacceptable ; il est bien évident que si on veut quelque chose de nouveau, de moderne, il faudra laisser une grande liberté, avec un programme que nous aurons bien sûr le plaisir de discuter.

Alors aujourd'hui, au sujet du jardin, il est évident qu'il y a un prérequis, s'il était fait comme on nous le présente. Il est bien évident que ces axes médians, qui coupent en deux le jardin, qui traversent le cratère du forum, ils distribuent des escalators, c'est un élément majeur ; et cet élément majeur, apparemment nous, nous ne le souhaitons pas, car nous ne voyons pas le flux qui vient de la bourse à travers le forum, les flux actuels suffisent

parfaitement, personne ne demande d'escalators croisés qui descendent dans le centre du forum, personne... Les commerçants ne voient pas l'intérêt de ces escalators, et à partir du moment où vous n'avez pas d'escalators, et bien vous n'avez pas de toit au dessus pour les protéger, et on a le bonheur de garder notre espace à l'air libre, qui est quand même pour un ensemble souterrain, à 90% souterrain, essentiel pour la psychologie des clients, des employés, et même je dirais pour la sécurité, car il faudra nous démontrer comment on peut faire mieux pour la sécurité en cas d'attaque au gaz, qu'un espace à l'air libre.

Alors, moyennant cela, il est bien évident que cette allée centrale, dont nous ne voyons pas si, après discussion, le programme de ces bâtiments ne nous amenaient pas à décider qu'il y aura une couverture, mais qu'il y aura des bâtiments intelligents autour, qui seront un esprit parisien, qui seront audacieux et merveilleux, pour lesquels on fera appel à des techniques d'ouverture et de fermeture, et bien cette allée centrale elle n'aurait plus lieu d'être, car elle n'arriverait nulle part, alors au jour d'aujourd'hui, je demande à ce que cela soit pour le moment un grand point d'interrogation, et que cela amène à une réflexion quand nous auront le plaisir d'aborder le programme du concours.

Et bien sûr ça ne met pas en cause la qualité de rénovation du jardin, ni tout ce qu'on peut imaginer dedans, je suis au forum depuis son ouverture 1979, j'ai connu les hauts les bas les travers, et je peux vous affirmer que depuis 6 7 ans le système de sécurité est parfait, le système est marche bien, les forces de police et de sécurité fonctionnent bien ensemble, et dans le jardin, et bien chacun peut découvrir, nous avons toujours un grand plaisir d'aller nous y promener d'aller y casser la croûte, et le sentiment d'insécurité n'existe pas, alors s'il y a des vieilles lunes depuis 10 ans, il faudrait remettre à jour les calendriers.

### **Gilles Pourbaix, Accomplir.**

Je suis linguiste de formation et pour moi les mots ont une très grande importance ; j'ai entendu le mot « élément de programme » tout à l'heure et là ça me fait peur, et je me tourne vers la ville puisque vous avez parlé de votre ébauche basée sur des éléments de programme, donc ça veut dire qu'on vous a dit de démolir le jardin Lalanne, puisque apparemment c'est un élément de programme, donc ma question elle est double, elle s'adresse à la Ville et à M ; Mangin.

M Mangin votre dérive sécuritaire je la trouve un peu injurieuse pour le quartier, ça fait un peu mal d'entendre ça, Jean Nouvel nous avait un peu tenu le même discours, et vraiment je souscris à 100 % à ce que dit Gilles Beauvais, le texte de Paris des Halles, On n'est pas tout le temps d'accord mais là ce texte était absolument merveilleux.

Les documents à l'avance je pense que ça c'est absolument une nécessité, on a besoin d'écrits, on a besoin d'explication écrite, là on aurait eu 4 pages de textes écrits à l'avance, ça nous aurait quand même fait bien plaisir, parce que il y eu effectivement des débats par journaux interposés, ils n'auraient peut être pas eu lieu si les documents avaient été écrits.

Je souscris à ce qu'a dit M. Laborde, on ne construit pas un jardin avant de construire une maison, alors j'ai rien compris, mais je pense que selon que la porte de garage et la porte d'entrée se trouvent à un endroit ou à un autre ça modifiera peut être un peu le jardin, mais bon moi je suis pas spécialiste.

Alors Accomplir c'est une association, comme chacun sait, « fétichiste », puisque ça a été dit dans la presse, donc merci M. Contassot de nous traiter de fétichistes, mais on apprécie moyennement... Comme l'a dit Laetitia on va demander qu'une étude alternative soit faite comme le prévoit la charte de concertation, concernant le jardin Lalanne.

M Mangin, je suis désolé je vais en parler puisque c'est vous qui avez commencé, là vous avez mis plein de chiffres, vos chiffres sont faux. Vous avez oublié commodément le jardin du petit train, pour ceux qui connaissent le quartier vous voyez de quoi je parle, les autres tant pis, enfin bon c'est près de la bourse de Commerce, et qui est accessible aux petites, et qui ne figure pas sur votre dessin ; à l'heure actuelle il y a environ 4000 m<sup>2</sup> dévolus aux petits enfants, dans votre projet 2100, chez moi ça veut dire diviser par 2, de moitié. Donc là, cherchez l'erreur.

Vous avez dit dans la presse que tout ce qui a plus de 20 ans doit disparaître, il faut changer, alors là Paris, au secours, on se sauve, et puis pour finir dans la symbolique, aujourd'hui c'est le 35eme anniversaire jour pour jour de la délibération du Conseil de Paris qui a voté la destruction des Halles de Baltard.

Réponse de la Ville ; **Yves Contassot** ; Avant de passer la parole a M Mangin, il y un certain nombre de questions qui s'adressent à la Ville, donc je pense qu'il est normal que la Ville réponde, en assumant ses responsabilités, en ne faisant pas porter la responsabilité sur quelqu'un d'autre alors que c'est la sienne.

Bref, je voudrais rappeler une chose, je l'ai dit d'entrée de jeu, donc je le confirme, le Maire de Paris a annoncé en décembre 2004 quel était le choix qu'il faisait après que la commission d'appel d'offre ait rendu son avis, et sur cette base là, il expliquait un certain nombre de choses, parti pris urbain.

Il a dit de la manière la plus nette qu'il y aurait sur les aspects d'architecture un concours, pour définir communément ce qu'on appelle jusqu'à présent le Carreau, moi très honnêtement qu'on l'appelle le Carreau ou les futurs bâtiments des Halles ne me pose aucun problème, si on est certain de parler de la même chose, il a dit sur cet aspect là qu'il y aurait effectivement un concours, et que David Mangin serait entre autres chargé de préparer le cahier des charges. Il a également dit que David Mangin serait chargé dans le cadre de ces propositions de concept qu'il ait présenter de la disparition du jardin lui mêm ; ça ça été acté. Sur cette partie, ce n'est pas David Mangin qui a proposé la suppression du jardin Lalanne, c'est le maire de Paris qui après avoir étudié l'ensemble...

**Elizabeth Bourguinat** : Sans concertation ! C'est extraordinaire !

**Yves Contassot** : est-ce que je peux terminer ? Qui après avoir écouté, entendu, vu, lu, ce qui se passait autour du jardin, écouté, entendu les arguments des uns et des autres, il y a quand même eu beaucoup de production sur ce sujet là, a considéré que le parti pris urbain, je dis bien le parti pris urbain, nécessitait qu'à cet endroit là il n'y ait pas le maintien du jardin Lalanne...

**Elizabeth Bourguinat** : Pourquoi ?

**Yves Contassot** : Mais, je peux parler ? Je pense qu'on a le droit d'avoir des désaccords !

**Elizabeth Bourguinat** : Mais c'est grave là, c'est la première réunion de concertation sur le jardin et la décision est déjà prise ! C'est un scoop !

**Yves Contassot** : C'est pas un scoop ! Je dis simplement que la maire a dit que dans sa conception de ce jardin, dans sa conception globale premièrement, il y avait des besoins d'espace, de traversées, etc. Deuxième élément, et là je m'inscris en faux contre un certain nombre de propos, je considère que moi j'ai la responsabilité, dans mes fonctions, de présider une instance qui s'appelle le Comité d'Hygiène et de Sécurité des Parcs et Jardins. Et bien dans ce jardin il y a eu des viols...

Brouhaha

**Yves Contassot** : Elizabeth je ne peux pas te laisser dire que ce n'est pas vrai, je t'enverrai les personnes qui ont été victimes de viols parmi le personnel des parcs et jardins !

**Elizabeth Bourguinat** : il y a eu un demi viol il y a deux ans, faut arrêter !

**Yves Contassot** : Non, il n'y a pas que ça, il y a des agressions régulières sur le personnel dans ce jardin, et je ne peux pas laisser dire, non vraiment je vous mets en garde sur le fait de dire que les Halles serait le lieu le plus sécurisé de tout Paris, ne tenez pas ce propos

devant les gens des Parcs et Jardins je vous demande de ne pas le faire, par respect pour eux, par respect pour ce qu'ils disent sur leurs conditions de travail dans ce jardin. J'attends des choses, et je vois aussi, et j'ai cette responsabilité, de garantir la sécurité des personnes qui travaillent dans l'administration. Et je vous assure qu'il y a des mots qui seraient extrêmement choquants pour eux, pour elles, et je vous demande de mesurer ce que vous dites, on a des difficultés, je ne tombe pas dans le délire sécuritaire en disant ça, mais dire qu'il y a aucun problème me paraît tout aussi excessif ! je pense qu'il y a à certaines heures, à certains endroits, et je ne dis pas de manière permanente et généralisée, des difficultés qu'il ne faut pas sous-estimer. Donc je pense que dire qu'il n'y a aucun problème me paraît tout à fait excessif. En même temps, sans dire que ça serait un endroit particulièrement criminogène et dangereux, je pense qu'il y a beaucoup de choses à dire.

La spécificité de ce point de vue des Parcs et Jardins, c'est que c'est un jardin qui a une particularité, c'est qu'il est moitié ouvert moitié fermé, contrairement à la plupart des autres jardins. C'est le seul qui a des parties ouvertes et des parties fermées, avec des difficultés de gestion incontestables, ça je vous renvoie également si vous le voulez au personnel, c'est assez incontestable. C'est dans ce cadre qu'il a été demandé qu'on améliore le fonctionnement, notamment les questions des nivellements, qui pour le personnel représentent une difficulté de gestion réelle. Et je le dis là encore, même si David Mangin a fait des propositions il y avait aussi les demandes de la Ville, ne pensez pas que David Mangin a été le seul à concevoir ça ! Il y a eu un cahier des charges, il y a eu des discussions, et du côté de la Ville, de ses personnels, de ses élus, il y avait un certain nombre de demandes, je crois qu'il faut dire les choses, c'est pas simplement une équipe qui a décidé toute seule dans son coin ! D'autres ont fait des propositions, et ça a été un des enjeux des discussions internes, sur le fait que certains ne répondaient pas à une partie des attentes de la Ville. Alors elles étaient effectivement importantes, ce qui fait que certains ont mis l'accent sur des aspects, d'autres sur d'autres, mais en tout cas ça me paraît important de rappeler ce contexte. Alors, je crois qu'il faut prendre acte de ce qui est décidé, on peut penser qu'il faut revenir sur un certain nombre de choses et penser qu'on ne peut pas avancer tant qu'on n'est pas revenu sur une décision qui a été prise ; il y a des décisions qui ont été prises, de structure architecturale du jardin, après discussion, au moment du concours c'était assez évident, sauf à vraiment vouloir réécrire l'histoire les choses étaient quand même extrêmement dessinées, et ce n'est jamais qu'une traduction de ce qui avait été décidé à ce moment là ! Globalement, alors ça veut pas dire que tout est figé loin de là ! Je pense qu'il y a encore beaucoup à faire, parce que y compris, je pense que M Mangin y répondra, sur les questions superficie, de style, etc. il y a énormément de choses à faire ! Mais il y a des axes structurants, y compris Monsieur quand vous dites, l'entrée on ne sait pas où elle va avoir lieu, si l'entrée on sait où elle va avoir lieu ! ça faisait partie je dirais de ce qui a été acté du point de vue des circulations, des flux, et de l'économie générale du site, c'était ça qui était acté, et s'il a été acté que c'est là qu'il devait y avoir une entrée principale par rapport à d'autres qui disaient, c'est en tranchée, ou bien c'est ailleurs, ça faisait partie des partis pris urbains qui ont été tranchés !

Alors moi j'ai l'impression que maintenant les gens découvrent un peu...

**Elizabeth Bourguinat** : le principal on l'a entendu cette semaine dans la presse...

**Yves Contassot** : oui vous découvrez pas grand-chose parce que tout ça a fait l'objet de suffisamment me semble-t-il de communication

Dans la salle : ah non jamais !

Brouhaha

**Elizabeth Bourguinat** : On a le droit d'être choqué quand même par ce qu'on entend !

**Yves Contassot** : Moi je suis aussi très choqué par ce que j'entends, y compris ce soir je l'ai dit, il y a des choses j'aurais préféré que ce ne soit pas dit dans les termes qui ont été dits, je n'ai pas le sentiment que j'ai réagi en interrompant les gens, il y a des choses qui me choquent, je pense qu'on est capable de prendre un peu sur soi pour redemander la parole et s'exprimer !

Par rapport à cette organisation générale, je pense que les choses encore une fois sont décidées depuis longtemps, et ça veut pas dire que tout est figé, mais ça veut dire que les axes structurants du projet sont connus, et sont connus depuis le mois de décembre 2004 ; voilà ce que je voulais dire, il y aura évidemment beaucoup à dire encore et on y reviendra. Je pense également que ce qui a été dit par plusieurs, qu'il fallait attendre de savoir ce qu'il y aurait dans le Carreau ou sous le Carreau, ou les bâtiments futurs pour savoir ce qu'on allait faire du jardin, non ! Le jardin il a aussi sa fonction propre, qui sont des fonctions extrêmement diverses, qui correspondent à des usages très différents, des usages de détente, de pique nique le midi etc. Il y a des tas d'usages très différents, il n'y a pas un usage, la difficulté c'est d'organiser les usages dans l'espace et dans le temps, parce que les usages ne sont pas les mêmes entre les différents moments de la journée et entre les jours de la semaine et le week end ! C'est une des difficultés majeures, ça je dois dire que c'est pas spécifique aux Halles, mais c'est particulièrement vrai aux Halles, et donc c'est par rapport à ça qu'on doit continuer à voir comment organiser tout ça ; il y a des points sur lesquels je vais répondre clairement ;

Au sujet des chiens ; les chiens n'ont pas, n'ont pas à rentrer dans les jardins à Paris, sauf dans quelques cas isolés où c'est indiqué. Et dans ces cas là ils doivent être tenus en laisse. Nous avons une demande par une association d'avoir un espace de détente pour les animaux, comme ça existe à New York ou ailleurs. Pour moi ça n'est pas dans les jardins qu'on peut les faire. Parce que les espaces verts ne seront pas en quantité suffisante d'une part, et d'autre part pour ce que ça devient, ce sont des lieux, franchement, à proximité ça devient assez vite invivable, parce que les chiens font leurs besoins. Donc il faut les organiser dans des endroits spécifiques, on travaille dessus avec les associations, en tout cas c'est pas au jardin des Halles qu'il y aura un endroit dédié pour que les chiens soient en liberté.

Alors je propose maintenant que David Mangin réponde à un certain nombre de questions ; alors sur le concours, nous ne sommes pas ici pour définir le règlement du concours, il y aura d'autres réunions, donc je ne m'engagerai certainement pas ici, parce que ce n'est pas, un, de ma responsabilité, et deuxièmement il y a des lieux dédiés pour différentes pour différentes décisions, je pense pas que ailleurs on discute de la forme du jardin, donc je vois pas pourquoi ici on discuterait de la forme du toit, même si j'ai la conviction que c'est très ouvert...

Réponse de **SEURA** : **David Mangin** précise qu'ils ne font pas le « jardin du forum », mais le « jardin des Halles ». Il s'agit d'un grand projet urbain, dont le principe est un grand jardin ouvert au centre de Paris sans grande enclave. Il n'y aura pas d'entrée principale nouvelle pour les transports mais un changement de flux, de nouveaux parcours de plain pied. Il insiste sur la visibilité et une relation forte entre la façade principale du futur Carreau – il souhaite continuer d'employer ce terme – et le Jardin.

Au reproche qui est fait du non-sens de commencer par le jardin, il répond « qu'il faut bien commencer par un bout » ; selon lui, s'ils avaient commencé par autre chose, on aurait pu leur reprocher lors du lancement du concours de ne pas avoir assez travaillé sur le jardin.

Au sujet de la sécurité, même si elle est effectivement assurée aujourd'hui par la police, il souhaite faire le pari d'un système de structure urbaine qui a sa logique et peut assurer une sécurité plus naturelle. Il se défend de toute dérive « sécuritaire ». L'équipe SEURA fait le pari de créer d'autres situations, peut être d'autres usages ; selon David Mangin les associations, dont Accomplir, ne souhaite que le statu quo.

A propos de la nature des jeux, l'équipe reste ouverte à toutes propositions. Elle se pose notamment certaines questions ; est-ce qu'il faut avoir des espaces dédiés pour des tranches d'âges de trois ans en trois ans ? Est-ce que la prairie peut créer des usages ?



Il insiste sur le fait qu'on ne maîtrise pas les flux et les usages.

Au sujet des terrasses, il indique qu'il y a peu de grandes terrasses orientées au Sud à Paris. David Mangin rappelle que la commande la Ville était très explicite ; elle souhaite un grand jardin. Pour les dénivelés de sols, il peut y avoir des encaissements et des décaissements, notamment pour les aires de jeux. Techniquement c'est très compliqué.

Les revêtements des sols seront de plusieurs natures ; les allées latérales seront minéralisées, en ce qui concerne le cours il faut encore réfléchir ; l'équipe SEURA n'a pas encore toutes les réponses.

Une étude des flux est en cours pour résoudre la question des entrées ; mais on ne pourra pas en déduire des choses mécaniques car il s'agit d'un endroit foisonnant et fréquentés différemment à différentes horaires.

**Philippe Raguin** donne une réponse sur les arbres ; il annonce qu'on va retrouver un nombre d'arbres équivalent. Le projet souhaite que les arbres se développent le plus haut possible ; le but est donc de planter rapidement des arbres importants de plus de 12m de haut, puis des arbres de moyenne taille. Globalement l'ambiance générale devrait être moins « rigide » que celle des dessins.

Philippe Raguin souligne le problème principal avec les pelouses ; si elles restent ouvertes tout le temps, elles souffrent du piétinement et s'abîment rapidement. L'équipe cherche des solutions pour pallier ces problèmes, mais n'a pas encore les réponses à tout. Il est possible que les pelouses soient fermées de temps de temps, un système d'isolation ponctuelle permettant de les préserver.

**David Mangin** pense qu'il fallait une première réunion pour bien expliquer les choses. Il regrette que certaines choses soient passées par la presse et déplore les propos déformés et les titres inadéquates.

Les objectifs du projet sont l'accessibilité et la tranquillité des aires de jeux et des différents espaces. Les parcours pourront se faire librement, il n'y a pas de rigidité des tracés.

Au sujet de l'espace à l'air libre au centre du forum, David Mangin explique que c'est actuellement un espace très encombré, avec une lumière masquée par la verrière ; le dispositif d'un toit filtrant et des accès directs permettra une visibilité et une lumière plus importante que celles du critère actuel.

**Thierry Leroy, garant** : Je voudrais juste après ce premier tour dire un mot sur les questions de méthode de concertation qui sont sorties au cours de cette réunion ; sur trois points :

Le premier c'est sur la préparation de la réunion ; on a eu les documents envoyés un peu plus en avance que la dernière fois, mais je veux difficilement être en désaccord avec ceux qui disent que ces documents ne fournissaient pas suffisamment de précisions, aussi bien sur le dispositif que sur les motifs. Je pense que c'est une idée partagée par tout le monde ici. Une des raisons, certainement c'est l'inhibition dans laquelle s'est trouvée le maître d'ouvrage devant le débat qui s'était développé depuis longtemps sur le jardin Lalanne. Sur ce point là, j'ai bien compris aussi, la concertation qui se fait aujourd'hui est d'une grande insatisfaction, ce qui n'est pas simplement lié au fait qu'on identifie un sujet, le jardin Lalanne, sur lequel on ne voit pas de compromis ou de consensus possible, mais aussi parce que la manière dont on s'est parlé à ce sujet n'est pas satisfaisante pour aucune des parties présentes. Je crois que ça tient beaucoup au fait que le débat a commencé longtemps avant la concertation formelle que nous présentons aujourd'hui. Moi j'ai vu en arrivant dans ce dossier que d'un côté on a le sentiment que le parti pris il y a deux ans ça impliquait effectivement la disparition du jardin Lalanne, et de l'autre on pensait que c'était quelque chose pour laquelle on pouvait utilement se battre. Une des premières visites que j'ai faite sur le site du jardin Lalanne, je remercie ceux qui m'y ont convié, et j'ai bien senti cet écart, qui fait qu'aujourd'hui qu'est-ce qu'on peut faire de mieux que d'entendre le maître d'ouvrage dire ce qu'il a à dire, cette fois sur son programme officiel, et d'avoir les motifs les uns et des autres, d'entendre les motifs pour lesquels les uns souhaitent la disparition du

jardin Lalanne, et les motifs pour lesquels les autres souhaitent son maintien. Une occasion formelle de parler des motifs n'est pas inutile.

Mon deuxième point c'est le lien fait entre le jardin et les autres aspects du projet, pour dire que bien entendu le choix était d'avoir des thèmes et des frontières entre les thèmes, mais je crois pas qu'il doive en résulter que chacun ici doit s'inhiber ou se censurer sur ce qui déborderait de l'ordre du jour à proprement dit ; on parle des accès à propos du jardin, on parle des incidences sur le commerce et la circulation, ça me paraît normal, simplement quand on aborde ces sujets là on n'a pas forcément du côté du maître d'ouvrage ou même de l'architecte les réponses disponibles, les responsables en face. Donc je crois qu'il ne faut pas s'interdire de déborder un tout petit peu. Il faut accepter d'entendre ces questions là, même si les réponses ne sont pas toujours données ici, je pense en particulier à la question des accès, il faudra prévoir une réunion pour s'informer du travail en cours de David Mangin sur ce point.

Mon troisième point c'est sur le partage des responsabilités dans cette concertation entre la Ville de Paris et David Mangin qui est ici en tant que maître d'œuvre, je crois que c'était très bien que vous expliquiez M Contassot clairement ce qui était imputable à la Ville dans les décisions acquises aujourd'hui, et de même d'ailleurs pour les gens qui posent les questions, fassent bien le partage entre les deux, entre celles qui s'adressent au maître d'ouvrage, et puis celles qui s'adressent à la Ville quand elle a besoin de décider, je crois que ça a été fait assez bien d'ailleurs dans la réunion d'aujourd'hui, je pense qu'on pourrait aller plus loin dans ce sens en essayant de clarifier aussi souvent qu'on le peut à la fin d'une réunion ce que le maître d'ouvrage retient de ce qui a été dit ; je sais pas ce qu'on pourrait dire aujourd'hui sur le jardin, mais dans la mesure du possible, c'est mieux d'essayer de dissocier les rôles et du point de vue de la Ville, de dire « voilà où en est du processus la décision qu'il nous incombe. »

... Je pense qu'on aura un compte rendu très détaillé, on verra les questions qui sont restées sans réponse, je pense qu'on doit pouvoir dans la concertation avoir des réponses par écrit après les réunions, des réponses qui n'auraient pas pu être données par voie orale. Je crois qu'il faudrait essayer d'y veiller.

Et enfin je crois que pour la prochaine réunion, ceux qui préparent la réunion c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, doivent veiller à formuler les grandes questions sur lesquelles on doit travailler. Pour le jardin je crois que c'était trop confus...

**Yves Contassot** : tout à fait, et dans la manière d'organiser le débat, il faudra qu'on essaye d'avoir des discussions par thèmes dans le temps, de manière à éviter que l'on parle de trop de choses, et qu'on n'ait pas le temps de traiter tel ou tel thème. Je suis bien d'accord avec le fait qu'il y ait des interdépendances, même si on peut pas tout faire dans un seul lieu. Je pense aussi que de toutes façons, je suis d'accord on aurait certainement pu faire beaucoup plus dans les documents, mais je dois dire qu'on s'est posé la question, est-ce qu'on tient ou non une réunion avant l'été, compte tenu de la difficulté sur un certain nombre de missions internes et de rythmes, et si on l'a bien maintenu fin juin, c'est qu'elle est nécessaire. Mais c'est la première réunion, même si vous n'avez pas l'ensemble des documents, des argumentaires etc, ça me paraissait indispensable de la tenir avant l'été, pour éviter qu'il y ait des interprétations, et on savait que cette première réunion est quelque chose de beaucoup plus informatif qu'autre chose, et que ça nécessitait de prendre du temps et c'est pour ça que j'ai dit qu'on prendrait du temps, la prochaine fois on sera sans doute plus dans les allers retours, je reviendrai y compris sur ce que vous avez dit, sur ce que je retiens, d'un certain nombre de demandes.

**Gilles Beauvais** demande que soit clairement défini et exprimé le sens réel du projet ; il demande que la réponse soit donnée par écrit. Comment le Maire de Paris imagine le futur du projet, quelles sont les bases symboliques ? Souhaite également que Mangin réfléchisse à cette question et apporte du sens sur la démarche.

**Laetitia Mougenot** demande également qu'une réponse écrite du Maire de Paris soit donnée pour expliquer sa décision au sujet du jardin Lalanne.

Un intervenant reproche au projet SEURA de supprimer de l'espace, et de défavoriser la circulation, au profit d'une circulation qui alimente le centre commercial.

**Paule Champetier de Ribes, Curiositas** demande si la Ville a définitivement acté la fermeture des treilles, pour parvenir aux 4,3 hectares de jardin ; M Constassot répond oui.

Paule Champetier de Ribes présente un document de statistiques sur la sécurité à Paris, qui montre que le 1<sup>er</sup> arrondissement est celui où la délinquance a le plus baissé. « Pour nous ce jardin n'est pas un endroit insécuritaire, et le mot même d'insécurité nous met mal à l'aise ». Elle s'interroge également sur les emplacements des sorties d'évacuation, qui n'ont pas été évoquées dans le projet.

D'autre part, elle demande si c'est un choix délibéré de la Ville de favoriser l'activité nocturne dans le jardin ?

**Michèle Collin, IFU**, reprend la question de Gilles Beauvais ; quelle est la philosophie du jardin, du projet ?

Certains mots reviennent souvent ; transit, circulation, sécurité. Mais les personnes ne sont pas qu'en transit ; il faudrait analyser davantage les usages, puis partir de ces usages pour élaborer le projet. LA philosophie du projet doit être définie par le politique, puis l'architecte module en fonction de la commande.

**M. Guy Deproit Forum Social Local + jardiniers du 4eme arrondissement pose deux questions ;**

- on a parlé pendant un temps d'un jardin de sculpture, qu'en est-il ?

- Il existe actuellement un petit enclos de plans cultivés minutieusement au centre du jardin ; est-ce qu'il sera préservé ?

**Dominique Goy-blanquet, suppléante Conseil de Quartier des Halles** précise que les habitants ne veulent pas le statu quo, même s'il est vrai que leurs demandes sont souvent conservatoires. En effet les habitants ont créé des usages et ont le sentiment qu'on les brutalise, notamment en orientant leurs parcours. Ils pensent que des chemins de promenade manquent. Les habitants s'interrogent également sur le débordement des commerces et des terrasses. La perspective de l'animation la nuit ne les emballe pas, ils trouvent qu'il y a suffisamment d'animation actuellement. Une des demandes est celles de toilettes plus nombreuses.

**Pierre Di Meglio, (EPPPUR)** : J'ai cru comprendre grâce à ce qui a été dit par MM Contassot et par Mangin, qu'il existait un schéma et une stratégie de réorganisation de l'ensemble complexe des Halles qui permettraient aujourd'hui à de travailler sur le projet, le diagnostic et le programme des opérations particulières. Ce schéma d'organisation générale est en effet l'objectif fixé par le Maire au marché de définition lancé par la Mairie de Paris et ses partenaires en 2002. Problèmes d'urbanisme s'il en est, dont on savait et nous l'avons répété dans de nombreuses notes pendant ces dix huit derniers mois qu'ils étaient toujours sans solutions : on ne sait toujours pas comment sera évacuée la salle d'échanges en 10 min en cas d'incendie ou d'incident terroriste, on ne sait toujours pas où seront situées les sorties nécessaires, et surtout si Espace Expansion maintiendra sa contrainte de faire passer tous les voyageurs par le centre commercial pour favoriser les achats d'impulsion. Le problème d'un équipement régional a été posé sans qu'on y ait répondu, il faudrait y répondre clairement... Et enfin quid de l'augmentation de la demande d'Espace Expansion de disposer de 15% d'espace supplémentaire tant en sous sol qu'en rez-de-chaussée. Et c'est vrai que c'est commencer par la fin que de dire on va faire un concours international pour organiser le Carreau, quand on ne sait pas comment les problèmes dessous seront résolus ! Si ils l'ont été, si les études pertinentes ont été faites, si vous avez pris des

décisions - et je me demande par qui elles ont été prises, puisque aucun comité de pilotage ne s'est réuni depuis je ne sais combien de temps : où en est le partenariat, par qui ces décisions ont été prises ? Si les différents partenaires se sont mis d'accord sur le parti d'organisation générale, qui ferait que vous voulez réaliser en priorité le jardin et organiser un concours pour chapeauter l'ensemble et en particulier le centre commercial, dites le, mais ne dites surtout pas que cela aura été fait en concertation ! (*Applaudissements*) Parce que où aura été la concertation pendant le diagnostic, où aura été la concertation pour la programmation générale, où a été même la concertation pour le jardin ? On n'a jamais entendu parlé de diagnostic approfondi pour le jardin, on n'a jamais entendu parler de programme précis pour le jardin, et on fait comme ci le programme du jardin a été fait, on va faire une maquette alors on va dire il faut mettre ceci ici, ceci là, comment cela peut-il être arbitré ?

Alors que la prise en compte des usages n'est mentionnée nulle part dans le cahier des charges du jardin - que vous n'avez pas joint entre parenthèses dans la note que vous nous avez envoyée avant la réunion - on trouve par contre dans cette même note un objectif qu'il faudrait citer en entier mais que je résumerais en disant que vous allez satisfaire dans ce grand jardin tous les usages, de nuit, de jour, toutes les catégories sociales, d'où qu'elles viennent, toutes les catégories d'âge, etc. Miracle grâce aux modulations des mailles algorithmées ! Si c'est ça l'objectif que vous avez fixé, je voudrais savoir comment il va être réalisé par le dessin que vous nous présentez du jardin ! On ne raisonne que sur un dessin ! Je crois que pour toute l'opération, on marche sur la tête ; il faudrait la mettre sur ses pieds ; et pour la mettre sur ses pieds, il faudrait que vous nous disiez où en sont les études et les décisions, sur l'ensemble des problèmes qui se posent aux Halles. Après, on pourra parler des opérations particulières. (*Applaudissements*)

**Yves Contassot** ; On n'a pas les solutions, et on n'a pris aucune décision sur des sujets pour lesquels on n'a pas les éléments de la prise de décision, c'est-à-dire que nous prenons les décisions quand on a les moyens de les prendre, mais y'a des tas de domaines sur lesquels nous ne sommes pas, la Ville, les seuls à décider ! Il y a des domaines qui sont de la responsabilité seulement de la Ville, il y en a d'autres qui sont avec Espace Expansion, la RATP, il y a la Préfecture de police, au passage, donc il y a un certain nombre d'intervenants, et puis il y a des domaines sur lesquels on sait qu'on peut avancer, je dirai, à certain rythme, et d'autres sur lesquels on n'a pas forcément les réponses, et on n'est pas sûr de les avoir, y compris pour des raisons politiques, avant un certain temps ! Il ne vous a pas échappé, que certains trouveraient assez bien que rien ne soit décidé avant 2008 ! Attendez on n'est pas naïfs entre nous, on peut dire les choses. On sait très bien que certains se disent si on pouvait faire en sorte que ce soir l'objet d'une campagne électorale et rien d'autre. Il y a tout derrière, on n'est pas complètement naïf, accordez nous ce crédit quand même. Donc il y a des choses sur lesquelles on sait que on peut avancer, d'autres sur lesquelles on sait que ce sera plus compliqué, d'autres, et bien on ne sait pas du tout. Simplement, pour répondre à des questions très précises qui ont été évoquées ; Depuis le mois de mars les toilettes à Paris sont gratuites, ce qui se traduit par une explosion des entrées dans les toilettes ; il va bientôt y avoir de nouvelles toilettes publiques partout, pas seulement aux Halles. Il y a besoin d'accroître aux Halles de manière considérable les toilettes publiques ; il y en aura donc dans le jardin, et tout autour. C'est une demande forte. Dans le cadre du contrat actuel avec la société gestionnaire, c'est totalement impossible ; donc on attend la fin de ce contrat.

Sur la question de la nuit ; ça a été dit dès le départ, ce jardin n'est pas fermé et ce n'est pas le seul jardin non fermé la nuit. Alors il y a deux manières de faire vivre les jardins la nuit ; soit on organise pas du tout l'éclairage, les cheminements, la nature des occupations possibles etc., et d'autres le font ; on ne connaît pas d'endroits qui ne soient pas appropriés quand il n'y a rien de prévu. Soit on essaie de l'organiser. C'est le sens des demandes qui ont été formulées dans le cahier des charges, d'anticiper ça, et de voir quelles étaient les éléments d'organisation de l'espace, et quand il a été dit « jardin de lumière » etc., c'est bien parce qu'on sait que ces questions là sont des questions essentielles pour que la nuit le

jardin ne vive pas n'importe comment. En même temps, il n'y a jamais de certitudes sur ce qui s'y passe, jamais nulle part, parce que, et bien les usages, je réponds en même temps à une question sur les usages, c'est quand même le point de départ de la réflexion sur le jardin. Quand on a fait le diagnostic, et quand j'entends aujourd'hui qu'il n'y a pas eu de diagnostic, je suis un peu surpris, les gens n'ont pas forcément eu accès semble-t-il à l'ensemble de l'information, moi je peux redonner y compris tous les courriers que j'ai reçus, sur les dysfonctionnements, sur ce qui n'allait pas, ce qu'il fallait améliorer, je pense qu'il y en a eu quand même un certain nombre, y compris dans la presse ou ailleurs, et c'est normal ! Et moi ça ne me choque pas qu'on passe par la presse. Mais je dis qu'il y a eu quand même beaucoup de demandes à partir des usages, y compris de la part des associations.

**Jodelle Zetlaoui Léger, IUP** ; Excusez-moi, pour préciser votre propos, pour vous les demandes des associations, c'est ça que vous appelez un diagnostic ?

**Yves Contassot** : Non, c'est pas ce que j'ai dit

**Jodelle Zetlaoui Léger** ; Qu'est-ce que vous appelez diagnostic, quel est le document de diagnostic sur le jardin qui sert de base au travail de David Mangin ?

**Yves Contassot** ; le diagnostic qui a servi de base au travail de M Mangin, ça s'appelle un cahier des charges, et c'est le règlement du concours .

Dans la salle : ah non !

**Jodelle Zetlaoui Léger** : Excusez moi c'est un programme ce n'est pas un diagnostic !

**Yves Contassot** : Le règlement est fait à partir d'un diagnostic qui a été élaboré, à partir aussi, quand même, excusez moi mais ça compte un petit peu, de l'avis des services de la Ville qui ont eu en gestion ce jardin

**Elizabeth Bourguinat** : Sur le jardin Lalanne ce programme disait qu'il fallait le conserver, alors comment on est passé d'un point de vue à l'autre ?

**Yves Contassot** ; ça ne sert à rien de m'interrompre, ça s'est fait, il y a eu un certain nombre de diagnostics, sur le jardin Lalanne comme sur le reste, il y a eu des points forts et des points faibles, c'est pas binaire, et donc il y a un certain nombre d'études qui ont été faites là-dessus, et il en est ressorti, y compris avec des arbitrages, on n'était pas forcément d'accord entre nous entre élus, sur ce qu'il fallait faire sur tel ou tel aspect du jardin ! Et puis il y a eu des arbitrages, vous savez c'est pas le projet de tel ou tel, c'est une synthèse de discussions que nous avons dans l'exécutif, le municipal, sur ce qui nous paraît légitime, pour dire voilà les axes sur lesquels on demande aux équipes de travailler. Et ça renvoie à ce qui a été dit sur les questions de traversées, et j'entends ce qui a été dit, sur le fait que sans aucun doute il faut améliorer ces questions de traversées notamment Sud / Nord, je pense qu'il reste encore des points à améliorer, mais c'est à partir des usages et des différents usages que ces questions sont élaborées. Alors effectivement on peut revenir sur des choses qui ont déjà été dites, ça ne me gêne absolument pas, on pourrait en reparler. C'est bien pour ça que je dis que la question de la nuit, elle est pour nous tout à fait importante, pour ne pas laisser vivre un jardin la nuit sans organisation. On a quelques expériences difficiles sur les jardins la nuit. Je connais bien vous savez, j'y suis passé sans doutes aussi souvent que beaucoup autour de cette table, donc je le connais très très bien. Il y a des vraies questions qui sont posées sur lesquelles je n'ai pas les réponses, mais qui sont des vraies questions, notamment celles du bruit, il faut qu'on travaille sur ces questions.

**David Mangin et Jean-Marc Fritz** explique qu'ils sont en train de créer de l'espace, notamment une surface gazonnée très augmentée dans le projet.

Au sujet de l'animation la nuit, David Mangin estime qu'il n'y a pas de raisons pour que tout le quartier fonctionne la nuit et pas le carreau. Le but est donc que le carreau fonctionne avec un certain nombre de services.

**Thierry Leroy** Juste un mot sur la question qui est revenue sur plusieurs formes dans la bouche de plusieurs intervenants, soit sur le sens de l'ensemble de l'opération, soit le schéma d'ensemble qui ne paraissait pas clair, autrement dit on serait déjà en train de discuter sur certains aspects sur le comment alors qu'on aurait pas encore clairement répondu sur le quoi et le pourquoi. Alors je comprends ces questions parce que c'est vrai que pour une part si on cherche les objectifs poursuivis par le maître d'ouvrage principal qui est la Ville de Paris, et qu'on cherche ce qui est formalisé on trouve des objectifs énoncés lors des délibérations du Conseil de Paris, on trouve le choix d'une étude de définition parmi quatre, ce qui implique quand même un certain nombre de choses, mais pas tellement plus et je comprends que ça laisse une certaine frustration, et lors de la réunion du bureau de concertation, il a été dit que depuis presque un an on ne communique plus sur cette affaire, et je pense qu'il y a un déficit pour une part je pense que les objectifs, le quoi et le pourquoi, sont plus clairs dans l'esprit du maître d'ouvrage que ça n'a été dit, et donc je pense qu'un de formalisation serait utile, et un peu de communication, même si le mot ne me plaît pas beaucoup, je crois qu'il y a un déficit très net aujourd'hui là-dessus, qu'expriment aussi les gens ici.

Mais il y a aussi une autre raison, c'est que pour une part les décisions essentielles ne sont pas encore prises entre les partenaires. C'est pas une opération où la Ville de Paris est seule, il y a au moins deux autres grands partenaires, les commerçants du site et la RATP, et la négociation entre eux sur qu'est-ce qu'on fait et pourquoi et comment on le fait est clairement devant nous et non pas derrière. Concrètement, je l'ai dit déjà souvent, il me semble qu'elle commencera à partir de septembre, on aura à ce moment là les éléments essentiels, notamment sur les situations verticales qui conditionnent tant de choses.

Alors on pourrait dire que c'est pas la peine de parler du jardin alors qu'on n'a pas encore des choses qui le commandent beaucoup, David Mangin nous le dit lui-même, mais je crois quand même que la réunion d'aujourd'hui a montré qu'on pouvait discuter de choses utiles sans avoir abordé cette phase décisive. J'en parle parce que je crois qu'on a un rendez-vous important à l'automne, il faudrait qu'on ait une structuration assez claire, selon le calendrier il y aura des décisions importantes qui seront prises à ce moment là.

**Yves Contassot** ; Je pense qu'effectivement il faut être précis dans un certain nombre de choses en les formalisant. Sur le sens de ce projet, pas simplement du jardin, mais aussi du jardin, car il a aussi sa propre vie, même si elle est liée en partie à l'ensemble de l'aménagement.

L'étude des flux, Catherine Barbé peut en dire un mot mais elle ne sera pas disponible tout de suite.

**Catherine Barbé, DU** : Il y a une étude des flux d'accès aux espaces de transport souterrains piétons en cours actuellement, qui est pilotée par la RATP et Espace Expansion, et dont le principe est acté dans la convention quadripartite qui a été approuvée par le Conseil de Paris à la fin de l'année dernière, donc qui fait partie des documents publics sur le site, cette étude est en cours, elle n'est pas terminée, des premiers éléments nous ont été donnés mais qui sont quand même assez techniques, et surtout c'est cette étude qui va nourrir justement les propositions et les discussions sur les différents scénarios d'amélioration des accès aux espaces souterrains. Donc bien évidemment elle vous sera communiquée, ne serait-ce que pour nourrir la ou les réunions de concertation sur les accès aux espaces souterrains, mais là encore plutôt septembre octobre puisque la première phase de l'étude aura été rendue, pour qu'on puisse comprendre déjà les enjeux les expliquer et en faire les documents informatifs et un peu plus problématiques que nous a demandés le garant dans son intervention tout à l'heure.

**Jodelle Zetlaoui Léger:** une petite question à ce sujet, est-ce que vous pouvez nous dire comment se fait-il qu'une telle étude n'a pas été faite avant de lancer les études de définition, parce que c'est quand même très structurant, donc comment se fait-il que cette étude soit faite maintenant et pas au début des études de définition ?

**RATP :** Il y a eu une première étude moins détaillée qui a permis d'avoir une vue générale à partir d'un certain nombre de données, aujourd'hui on fait une étude de flux pour pouvoir définir à partir des projets proposés par David Mangin de nouveaux accès, et si ça avait été Koolhaas qui avait été choisi, comme les accès étaient pas au même endroit, on aurait pas eu la même étude de flux. Donc c'est en deux temps, on prend l'existant, et à partir de l'existant, on fait des hypothèses selon que l'on ouvre ou pas un accès à tel endroit. On a vu très bien présentés tout à l'heure par David Mangin des accès existants et des accès potentiels, tout ne sera pas fait, mais on examine les différentes hypothèses et on aurait pas pu le faire avant, puisqu'il fallait avoir une idée des propositions de l'architecte, c'est comme ça que ça fonctionne.

**Yves Contassot :** Il y a encore un certain nombre de points que je voudrais préciser, d'abord je vous l'ai dit cette réunion est une prise de contact, une réunion exploratoire, et on est loin d'avoir terminé donc on se reverra en septembre. Il y a encore des éléments sur lesquels il faut travailler par rapport aux éléments des autres groupes, aux rendus des études etc. donc on essaie de fixer cette réunion pour le maximum d'efficacité, mais en gros elle aura lieu autour du 15 septembre. Nous aurons à ce moment là je crois une maquette qui permettra de voir en trois dimensions ce que ça donne pour mieux se rendre compte. Nous avons l'intention de lancer une étude sur les attentes des enfants, et notamment en matière de jeux.

**Elizabeth Bourguinat :** Après avoir pris la décision c'est super !

**Yves Contassot :** Mais non !

Dans la salle : mais si, bien sûr !

**Yves Contassot :** Ecoutez, franchement, les attentes des enfants sont multiples, il y a autant d'enfants qui ne sont pas dans le jardin Lalanne qu'il y en a dans le jardin Lalanne ! Pour une raison simple, c'est que les moins de 7 ans n'y ont pas droit

**Elizabeth Bourguinat :** Si ! Le samedi matin !

**Yves Contassot :** Et donc ça nous paraît tout à fait important qu'on puisse avoir par tranches d'âge, par origine, par des tas de critères, des attentes d'enfants et de parents.

**Elizabeth Bourguinat :** Il faut surtout faire une étude alternative sur le maintien du jardin Lalanne, ça c'est une étude qui sera faite aussi !

**Yves Contassot :** On va lancer cette étude, dont les résultats devraient être connus à la fin de l'année

**Elizabeth Bourguinat :** De quelle étude on parle, celle sur les attentes des enfants ou de l'étude alternative de maintien de Lalanne ?

**Yves Contassot :** je parle de l'étude sur les attentes des enfants. Sur l'autre étude, on a regardé ce que dit la charte ; la charte est précise ; elle dit des variantes ponctuelles, elle dit pas redéfinir la vision globale...

**Elizabeth Bourguinat** ; Pour se prononcer sur la couleur d'un banc alors, c'est ponctuel la couleur d'un banc !

**Gilles Pourbaix** : Ce qui nous reste pour la concertation ça va être juste la couleur des bancs !

**Yves Contassot** : Mais non, mais est-ce qu'on est capable aujourd'hui de dire la physionomie du jardin très honnêtement moi je sais pas !

Brouhaha

**Yves Contassot** : Il n'y aura pas une étude alternative à l'ensemble de la programmation et des concepts...

**Elizabeth Bourguinat** : Vous ne faites pas de la concertation alors ! Les décisions sont prises avant, on demande une étude alternative comme c'est prévu dans la charte ! Pourquoi on est là, on fait les guignols là !

**Yves Contassot** : pas du tout, on a une série de désaccords, ça fait partie des dissensus, et il faut l'acter comme tel ...

Brouhaha

Dans la salle ; il n'y a pas eu débat !

**Elizabeth Bourguinat** : c'est une concertation sans débat ! Vous ne faites pas de concertation

**Yves Contassot** : Non il y a eu débat, tu ne peux pas dire qu'il n'y pas eu débat, je suis encore allé sur le site d'Accomplir ...

**Elizabeth Bourguinat** : mais nous on cause, mais vous vous n'écoutez jamais, jamais vous ne donnez des arguments, Delanoë nous a dit pourquoi il voulait supprimer le jardin Lalanne ? qu'il vienne un peu, et puis on va s'expliquer, on va échanger !

Brouhaha

**Gilles Beauvais** ; M Leroy, vous pourriez donner une réponse à cette polémique...

**Thierry Leroy** : La raison pour laquelle je ne pense pas que la question soit de faire une étude sur le jardin Lalanne ou pas, c'est pas tellement de savoir si ça rentre dans le cadre de charte dans une variante ponctuelle ou pas, on pourrait en discuter, c'est plutôt que pour les raisons que j'ai dites tout à l'heure, on est en présence d'un débat qui s'est déroulé de façon informelle, peut être c'est satisfaisant de passer par la presse, mais visiblement ça laisse beaucoup de frustrations, moi je considère qu'on est en présence d'une discussion qui est prise, c'est une décision qui est prise...

**Elizabeth Bourguinat** : Et vous trouvez ça normal ! en tant que garant ! Ah bah c'est formidable, je ne sais pas à quoi vous servez alors, parce que s'il y a un cas où on peut faire appel à vous, c'est dans un cas comme ça, alors là il n'y a plus d'espoirs...

Thierry Leroy : Ce que j'ai dit tout à l'heure, que vous n'avez peut être pas entendu, mais sur ce point précis du jardin Lalanne, le débat existe depuis au moins une année

**Elizabeth Bourguinat** : Grâce à nous !



**Thierry Leroy** : Et donc je comprends très bien d'avoir eu une concertation qui s'est déroulée dans des conditions informelles.

Brouhaha

**Thierry Leroy** : la concertation formelle a démarré aujourd'hui

**Laetitia Mougenot**: Quelle concertation ? Vous dites il y a eu une concertation informelle, c'était pas de la concertation, c'était un débat, c'était nous qui faisons du bruit pour demander des réponses qu'on ne nous a jamais données. Ca c'est pas de la concertation, si ça c'était de la concertation, moi je ne compte plus faire partie de cette concertation, clairement.

**Elizabeth Bourguinat** : On nous dit qu'on fait de la concertation, on arrive ici et les décisions sont prises, quelles autres décisions vont être annoncées en septembre ! On fait quoi ici, de la représentation ? (*au garant*) là vous êtes en train de vous faire rouler dans la farine, et nous avec, et on a eu confiance en vous, c'est nous qui avons demandé qu'il y ait un garant, justement pour éviter ça, alors s'il vous plaît jouez votre rôle, parce que sinon on perd tout espoir, il ne nous reste plus qu'à voter contre eux aux prochaines élections municipales, et en attendant on aura plus le jardin Lalanne. C'est un échec là, si on n'a pas cette étude alternative sur le jardin Lalanne, c'est un échec pour nous, c'est un échec pour vous, c'est un échec pour cette municipalité, et franchement on va le médiatiser d'ailleurs.

(*Applaudissements*)

**Gilles Pourbaix** : La décision sur le jardin Lalanne a été prise par M Delanoë, ça veut dire que l'architecte des Halles c'est M Delanoë, ça me rappelle quelque chose.

(*Applaudissements*)

**Yves Contassot** : je ne crois pas que ce genre de formules ...

**Gilles Pourbaix** ; mais c'est vous qui nous avez traité de fétichistes alors !

**Yves Contassot** : je n'ai traité personne de fétichiste

**Gilles Pourbaix** ; Si, si !

**Yves Contassot** : non, j'ai parlé de fétichisme, vous qui étiez très attentifs aux mots, ce n'est pas la même chose ! J'ai dit simplement que, je lui repose la question, la question lui a déjà été posée, je lui repose la question d'une étude alternative. Il y a une règle simple, c'est que les gens qui sont en situation de prendre des décisions à un moment donné doivent pouvoir les prendre

**Elizabeth Bourguinat** : Mais on ne parle pas de concertation dans ce cas là !

**Yves Contassot** : Je dis simplement que, et j'entends ce que dit M Leroy sur le temps qu'il a fallu entre le moment où il y eu ce débat très informel, et le moment où effectivement les décisions sont annoncées. Je pense qu'effectivement c'est aussi la responsabilité du politique de dire « il y a des choses sur lesquelles il y a des avis contradictoires, moi voilà quelle est mon organisation » et d'une certaine manière ça permet de savoir sur quoi on démarre réellement et sur quoi il y a des blocages, de la même manière il y a des gens qui ont dit « ne fermez pas les treilles »

**Elizabeth Bourguinat** : Ca gêne qui le jardin Lalanne, à part M Delanoë ? C'est une décision totalement arbitraire ! C'est inacceptable on est en démocratie, on n'a pas à accepter des décisions arbitraires ! Les élus ne sont pas là pour prendre des décisions arbitraires, ils sont là pour prendre des décisions conformes à l'intérêt général !

**Yves Contassot** : Le Maire n'est pas quelqu'un qui prend des décisions à la légère sans avoir en tête l'intérêt général

**Elizabeth Bourguinat** : Qu'il parle, qu'il donne ses arguments !

**Yves Contassot** : Ce ne sont pas des décisions totalement solitaires, il y a des points de vue qui sont exprimés, avec les avantages, les inconvénients etc. Deuxième élément, je dis que à ce jour, s'il y a eu du retard, c'est que je tenais à ce qu'un certain nombre de points soient clarifiés pour ne pas laisser s'installer des mauvaises interprétations !

Brouhaha

**Yves Contassot** : LA concertation ne doit pas laisser croire que les décisions ne sont pas prises quand elles sont prises, je pense qu'il vaut mieux quand les décisions sont prises que ce soit dit ! Il peut y avoir désaccord, mais je pense que c'est mieux quand les choses sont dites clairement quand elles peuvent l'être. Et les décisions, croyez-moi, elles ne sont pas très anciennes, sur cette question là, elles sont même assez récentes.

**Elizabeth Bourguinat** ; Ca pouvait attendre ce soir si elles sont récentes. Ca pouvait attendre la concertation ; il aurait annoncé ça demain après la concertation, ça nous aurait foutu les boules mais au moins on se dirait... mais là, on arrive et la décision est déjà prise mais c'est inacceptable !

**Yves Contassot** : Ca aurait été encore pire, vous nous auriez dit que c'était une fausse concertation ! Vous auriez dit vous nous avez réuni pour rien !

Brouhaha

Elizabeth ; Tu as fait une gaffe, dis le !

**Yves Contassot** : non c'était pas une gaffe, c'était acté, collectivement...

**Elizabeth Bourguinat** ; il y a une décision du Conseil de Paris pour dire qu'il faut supprimer le jardin Lalanne ? C'est pas le maire de Paris qui décide comme ça qu'il a plus envie de ce truc !

**Yves Contassot** : nous avons décidé et ça a été annoncé que la décision serait connue ce soir, on l'avait décidé entre nous...

Brouhaha

**Yves Contassot** : Il semble quand même que les dessins montraient assez clairement ...

Brouhaha

**Elizabeth Bourguinat** : Il n'y a pas d'argumentaire, ce n'est pas de la concertation ! On vient ici pour discuter et on nous dit de toutes façons c'est terminé c'est décidé !

**Yves Contassot** : Il reste beaucoup de points à discuter.

Yves Contassot dit que la décision sur le jardin Lalanne a été prise entre le 15 mai 2006 et le 01 juin 2006.

**Gilles Beauvais** demande à ce que soit transmis par écrit ce qui est acté, « pour savoir de quoi on pourra parler lors des prochaines réunions, sur quoi on pourra se battre. »

**Dominique Goy-Blanquet** demande à ce que toutes les décisions qui ont été prises soient communiquées.

**EPPPUR**  
**(Camille Gardesse, Pierre Di Melgio)**